



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 18 novembre 2013
18 heures 30

NB/MG

N° 001619

**Service Association -
Subvention
exceptionnelle de
200€ à l'association
des anciens
combattants et
victimes de guerre du
pays d'Apt.**

Affiché le :

Le lundi 18 novembre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt). Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint). M. Pierre BOYER (2ème Adjoint). Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint). Mme Véronique GACH (5ème Adjoint). M. Jean-François DORE (6ème Adjoint). M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint). M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint). Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale). Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale). M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal). Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale). M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal). Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale). Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale). M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal). Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale). M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal). Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale). M. Christian PANOT (Conseiller Municipal). M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal). M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal). Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale). M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal). Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Véronique GACH. Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à M. Dominique MARIANI-VAUX. Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE. M. Pierre ELY (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON. Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD. M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER. M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL. M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER.

ABSENTS : zéro

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Lors du vote du budget de la commune en date du 9 avril 2013, Monsieur le Maire a informé les membres du Conseil Municipal quant à sa volonté de soutenir les actions de l'association « des anciens combattants et victimes de guerre du pays d'Apt » en lui attribuant une aide globalisée en fonctionnement.

Lors de ce vote, il a été approuvé le versement d'une subvention pour l'année 2013 d'un montant de 200€

Monsieur le Maire précise que par ces actions, la ville s'engage également à apporter son soutien financier aux projets proposés par l'association s'inscrivant dans les objectifs des politiques publiques mises en œuvre par la ville d'Apt.

Dans cette optique, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un accord de principe a été convenu avec l'association « des anciens combattants et victimes de

guerre du pays d'Apt », par lequel la commune s'engage à financer à hauteur de 200€ les frais intervenus (exposés ci-après) à l'occasion de l'exposition la « Grande Guerre 1914-1918 » : Photocopies, Fournitures diverses, frais divers et déjeuners du collectionneur bénévole.

Ladite Exposition, soutenue par la Ville d'APT, est prévue à la Salle des Fêtes d'Apt du 11 au 15 novembre 2013 :

Afin de financer, comme convenu, l'Exposition, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association « des anciens combattants et victimes de guerre du pays d'Apt »,

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

AUTORISE, Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association « des anciens combattants et victimes de guerre du pays d'Apt » afin de financer l'exposition la « Grande Guerre 1914-1918 ».

DIT, que cette somme est prévue au budget de la commune, chapitre 65, article 6574/025.

MANDE, Monsieur le Maire à signer tous les documents venant en application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**